

Traitements des députés

d'échapper à ses responsabilités que de constituer un comité indépendant.

Des voix: Bravo!

M. Mackasey: Je sais qu'il y en a d'autres qui veulent intervenir. Je tiens seulement à dire que depuis 1962, nous avons travaillé ici en moyenne 150 jours par année. En Ontario, les députés ont travaillé 105 jours et au Québec, 104. Comme je l'ai déjà mentionné, dans ces grands refuges du socialisme, ils travaillent 70, 60, 65 jours.

M. Woolliams: Et en Colombie-Britannique? Ils ont porté leur salaire à \$25,000. Combien de jours ont-ils travaillé?

M. Mackasey: Ils ne travaillent jamais. Ils montrent le bout du nez de temps à autre. C'était évident aux dernières élections fédérales. Ils se sont presque rayés de la carte.

Des voix: Bravo!

M. Mackasey: Le pire piège dans lequel nous puissions tomber, c'est celui du pourcentage. L'une des choses les plus injustes et les plus mesquines que nous puissions faire, à titre de députés—c'est arrivé dans la presse et nous nous en sommes rendu compte—c'est de gueuler parce que les manutentionnaires de céréales ont obtenu un règlement de 39 p. 100 et les bateliers des Grands lacs ont obtenu 65 p. 100. Faisons un petit examen de conscience. Ils ont reçu 65 p. 100 de quoi, 39 p. 100 de quoi, pour quelle période et en retour de quoi? Une augmentation de la productivité?

Je me rappelle un cas à Vancouver. Après avoir signé une convention collective, la personne en question s'est plainte du règlement. Je lui ai demandé si elle ne consentirait pas à me faire savoir le prix d'un voyage aller-retour sur l'un des bateaux dont elle avait tenu le loch assidûment pendant 12 ans. Elle a eu l'amabilité de m'écrire qu'en vertu de la nouvelle convention collective, qui, selon les documents, accordait aux travailleurs une augmentation de 44 p. 100, pour chaque voyage aller-retour entre Vancouver et l'Orient, elle épargnait \$58,000 par rapport à la convention antérieure, en raison de la nouvelle formulation qui levait toutes les restrictions de travail. On n'a pas vu cela en manchette dans le *Sun* ni le *Province* de Vancouver.

Tous les députés souffrent d'une partie de leur propre indiscrétion lorsqu'ils parlent du travailleur qui reçoit une augmentation de 40, 30, 20 ou 15 p. 100. Il s'agit d'une augmentation de quoi? Sur quoi est-elle fondée? Un travailleur gagnant \$2 l'heure devrait obtenir une augmentation de 100 p. 100, tandis que celui qui retire un traitement de \$100,000 peut n'avoir droit qu'à une hausse de 5 p. 100. Toutefois, un député qui n'a pas le courage de ses convictions pour faire son travail, et cela inclut celui de hausser son propre traitement, ne mérite pas d'augmentation.

Des voix: Bravo!

M. Mackasey: Je ne parais pas à mon avantage, monsieur l'Orateur, lorsque le député d'Oshawa-Whitby entre à la Chambre, surtout lorsqu'il vient de passer à la télévi-

[M. Mackasey.]

sion et qu'il a oublié d'enlever son maquillage. Cela me fait sentir plus vieux que jamais. Comme il réside depuis longtemps à Oshawa et comme il a déjà été associé au mouvement syndical, il devrait savoir que les gens ont droit à un revenu décent. Il devrait savoir qu'il est impossible d'avoir ce genre de société utopique qu'il décrit et où chacun fait le même genre de travail et reçoit le même salaire. Il n'existe pas de telle société au monde et il n'en existera jamais. Bien plus, ce serait un monde joliment triste si jamais on en arrivait là.

Je suggère aux néo-démocrates de continuer à appuyer les principaux partis dans leur législation sociale, de continuer à nous aider à améliorer les allocations familiales, l'assurance-chômage, le Régime de pensions du Canada et les pensions de vieillesse. Attribuez-vous en le mérite maintenant et encore, parce que votre nombre diminue, mais d'ici à demain réfléchissez-y, prenez votre courage à deux mains et joignez-vous aux deux principaux partis en vous prononçant en faveur d'un bill de compromis, un bill qui ne nous obligera pas à rentrer chez-nous en nous cachant le visage de honte. Si vous ne valez pas 30c. par commettant de votre circonscription, vous n'êtes pas à votre place ici.

Des voix: Bravo!

M. Andrew Brewin (Greenwood): Monsieur l'Orateur, après l'éloquence de l'honorable représentant qui a rivé les députés à leur siège, j'hésite à intervenir à ma façon modeste et modérée. J'ai cependant des convictions et je veux en faire part à la Chambre. J'espère que les députés écouteront mon credo, même si ce n'est pas le leur.

Je suis contre le bill, monsieur l'Orateur. Ce n'est pas que je m'oppose à ce que les députés reçoivent une augmentation, mais dans les circonstances, les relèvements proposés sont répréhensibles. Ils sont injustifiables. Nous ne devons pas oublier le contexte. Nous devons porter attention aux réalités de la vie. Nous, députés, avons la lourde responsabilité de dirigeants du pays.

● (2140)

Des députés ne s'en rendent peut-être pas compte, mais nous sommes en pleine crise mondiale d'inflation et de cherté croissante de la vie. Certains ne semblent pas l'accepter, mais il se trouve que c'est une réalité et une réalité très importante. Nous-mêmes, aux taux actuels de traitement, pouvons supporter l'inflation, avec un peu de difficulté peut-être dans certains cas, mais aucun de nous n'éprouve les tourments de ceux qui sont au bas de l'échelle des revenus, les travailleurs pauvres, les personnes qui vivent de leur pension ou d'un revenu fixe. Une nouvelle poussée de la spirale inflationniste ne signifie pas pour eux une simple gêne ou une baisse de leur niveau de vie, mais la misère et le dénuement véritable. J'ai été élu, monsieur l'Orateur, pour aider les pensionnés et les autres Canadiens à faibles revenus. Je n'ai pas été élu pour moi-même.

Des voix: Bravo!

Une voix: Je parie que les pensionnés s'inquiètent de votre sort.

M. Broadbent: Pas de savoir-vivre!